

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARAB TUNISIAN BANK –ATB- Siège Social : 9,rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank -ATB- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 30 avril 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme. Sonia KETARI LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et Mr. Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil).

Bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2018

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF			
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	195 531	194 278
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	508 360	514 551
AC3 Créances sur la clientèle	3	4 161 650	4 066 862
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	64 096	38 287 (*)
AC5 Portefeuille d'investissement	5	1 288 524	1 461 657 (*)
Titres mis en équivalence	6	52 917	44 236
AC6 Valeurs immobilisées	7	75 140	73 480
AC7 Autres actifs	8	137 806	65 389 (*)
TOTAL ACTIF		6 484 024	6 458 740
PASSIF			
PA1 Banque centrale et CCP	9	785 000	657 000
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	113 387	161 800
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	11	4 642 736	4 670 705
PA4 Emprunts et ressources spéciales	12	288 887	266 610
PA5 Autres passifs	13	60 279	105 542 (*)
TOTAL PASSIF		5 890 289	5 861 657
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital		100 000	100 000
CP2 Réserves groupe		471 423	456 031
CP5 Résultats reportés		1 449	45
CP6 Résultat consolidé de l'exercice		9 681	31 639
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	582 553	587 715
Part des minoritaires dans les réserves		10 287	8 078
Part des minoritaires dans le résultat		895	1 290
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES		6 484 024	6 458 740

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

Etat des engagements hors bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2018

(Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2018	31.12.2017
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB01	Cautions, avals et autres garanties données	15	679 462	514 721
HB02	Crédits documentaires	16	207 179	390 602
HB03	Actifs donnés en garantie	17	728 000	659 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			1 614 641	1 564 323
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
		18		
HB04	Engagements de financement donnés		230 569	209 980
HB05	Engagements sur titres		750	3 050
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			231 319	213 030
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB06	Garanties reçues	19	786 434	588 595

Etat de résultat Consolidé

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018

(Unité : en 1000 DT)

		Note	Exercice 2018	Exercice 2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	20	357 371	273 600
PR2	Commissions (en produits)	21	67 252	59 817
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	24 597	22 746 (*)
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	23	71 641	80 933 (*)
Total produits d'exploitation Bancaire			520 861	437 096
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	24	263 314	192 231
CH2	Commissions encourues		8 508	5 157
Total charges d'exploitation Bancaire			271 822	197 388
Produits nets Bancaires			249 039	239 708
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(56 824)	(52 785)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(15 988)	(8 281)
PR7	Autres produits d'exploitation		112	109
CH6	Frais de Personnel	27	(95 508)	(83 138)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(55 124)	(41 344)
CH8	Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(17 385)	(13 360)
Résultat d'exploitation			8 322	45 419
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		4 446	4 510
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	29	(1 158)	(9 610)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(904)	(2 759)
Résultat des activités ordinaires			10 706	33 050
PR9/CH10	Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	30	(130)	(121)
Résultat net consolidé			10 576	32 929
	Part du résultat revenant aux minoritaires		895	1 290
Résultat net part du groupe			9 681	31 639

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

Etat des flux de trésorerie Consolidé
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		468 456	377 779 (*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(277 001)	(209 060)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(110 651)	(69 303)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(162 803)	(478 346)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(9 535)	613 186
Titres de placement		(7 650)	(4 900) (**)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(91 041)	(81 827)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(140 250)	(35 586)
Impôt sur les sociétés		(2 588)	(6 667)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(333 063)	105 276
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 440	60 683 (*)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		101 962	(232 145) (**)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(14 421)	(15 411)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		166 981	(186 873)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'emprunts		11 340	38 660
Remboursement d'emprunts		(7 477)	(7 647)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		6 719	102 418
Dividendes versés		(22 847)	(22 856)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(12 265)	110 575
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(178 348)	28 977
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(176 829)	(205 806)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	31	(355 177)	(176 829)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°VI)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

I. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 Décembre 2018, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2012-04 du 12 Avril 2012, la circulaire n° 2012-02 du 11 Janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013.

II. Périmètre et méthodes de consolidation

2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

2-2. Méthode de consolidation

- **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,99%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	31,72%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	42,77%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	44,07%

A F C	Financier	Associée	Mise en équivalence	31,07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	12,37%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	87,90%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	12,08%
Axis Trésorerie*	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,71%
Axis Prudent*	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,83%
FCP IRADETT 20*	Financier	Associée	Mise en équivalence	96,72%
FCP IRADETT 50*	Financier	Associée	Mise en équivalence	13,42%
FCP IRADETT 100*	Financier	Associée	Mise en équivalence	99,99%
FCP IRADETT CEA*	Financier	Associée	Mise en équivalence	27,74%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	4,90%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,15%
CODIS*	Commercial	Associée	Mise en équivalence	13,90%

*Rapports d'audit 2018 non-communicués

III. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2018, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 Mars 1999, et la Circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001, et par la circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

- **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 Janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été

déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2010-2017.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2018. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2017. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- L'application *des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.*

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 Décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2017 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;

- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement: titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidés sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
-
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;

- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

IV. Méthodes spécifiques à la consolidation

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

➤ **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

➤ **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

V. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

1. Notes explicatives sur le bilan – Actif

Note 1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 195 531 KDT au 31.12.2018 contre 194 278 KDT au 31.12.2017 soit une augmentation de 1 253 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	38 232	37 169
Compte courant BCT	157 271	157 084
Compte courant postal	22	20
IBS Transport de fonds	-	0
Traveller's Chèques	6	5
Total	195 531	194 278

Note 2. Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent 508 360 KDT au 31 décembre 2018 contre 514 551 KDT au 31 décembre 2017 soit une diminution de 6 191 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	404 235	167 040
Prêts aux établissements bancaires	45 990	267 440
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	21	947
Total créances sur établissements bancaires	450 246	435 427
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 206	10 586
Prêts aux établissements financiers	44 004	45 878
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	904	778
Autres créances	-	21 882
Total créances sur établissements financiers	58 114	79 124
Total	508 360	514 551

Note 3. Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2018 un solde net de 4 161 650 KDT contre 4 066 862 KDT au 31 décembre 2017 soit une augmentation de 94 788 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes ordinaires débiteurs	469 634	506 163
Avances sur placements à terme	13 021	25 061
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 241	9 613
Autres créances	6 215	6 561
Total comptes débiteurs & Autres créances	491 111	547 398
Portefeuille Escompte	392 623	400 653
Crédits à la clientèle non échus	2 965 795	2 911 008
Créances douteuses et litigieuses	286 442	210 361
Produits à recevoir	29 912	28 793
Produits perçus d'avance	(9 168)	(8 727)
Créances impayées	340 986	221 877
Total autres concours à la clientèle	4 006 590	3 763 965
Crédits sur ressources spéciales extérieures	100 598	119 280
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	958	804
Total Crédits sur ressources spéciales	101 556	120 084
Total brut des crédits accordés à la clientèle	4 599 257	4 431 447
A déduire couverture :		
Agios réservés	(116 044)	(91 138)
Provisions individuelles	(256 438)	(219 632)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(40 947)	(32 403)
Provisions collectives (Cir BCT 2012-02)	(24 178)	(21 412)
Total Provisions et agios	(437 607)	(364 585)
Total net des créances sur la clientèle	4 161 650	4 066 862

Note 4. Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2018, à 64 096 KDT contre 38 287 KDT à fin 2017, soit une augmentation nette de 25 809 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres de placement	64 096	38 287
Total	64 096	38 287

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant le 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5. Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 288 524 KDT au 31.12.2018, contre 1 461 657 KDT au 31.12.2017 soit une diminution de 173 133 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres d'investissement	954 677	1 124 372
Titres de participations	353 368	329 477
Créances rattachées	32 973	44 314
Total brut du portefeuille d'investissement	1 341 018	1 498 163
Provisions	(52 494)	-36 506
Total provisions et plus-value réservées	(52 494)	-36 506
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 288 524	1 461 657

Note 6. Titres mis en équivalence.

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 52 917 KDT à la date du 31 Décembre 2018, contre 44 236 KDT au 31 Décembre 2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Titres A T L	26 625	27 211
Titres A T I	3 034	2 974
Titres A F C	1 413	1 555
Titres UNIFACTOR	3 878	3 524
Titres Arabia Sicav	5 049	4 977
Titres Sanadett Sicav	11 347	1 255
Titres Axis Trésorerie	216	216
Titres Axis Prudent	65	70
Titres CODIS	565	611
FCP IRADETT 20	76	100
FCP IRADETT 50	122	131
FCP IRADETT 100	105	145
FCP IRADETT CEA	102	94
FCP SALAMETT PLUS	207	1 058
FCP SALAMETT CAP	113	315
Total Titres mis en équivalence	52 917	44 236

Note 7. Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 Décembre 2018 à 75 140 KDT contre 73 480 KDT au 31 Décembre 2017, soit une augmentation de 1 660 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.17	Acquisiti on	Cession / Transfe r	VB au 31.12.18	Amort / Provisio n Cumul au 31.12.17	Dotatio n	Repris e / Sortie	Amort / Provisio n Cumul au 31.12.18	VCN au 31.12.18
1) Immobilisation Incorporelles	32 929	9 022	(746)	41 205	(21 141)	(5 068)	358	(25 851)	15 354
Logiciels	29 974	8 997	(541)	38 430	(21 141)	(4 917)	358	(25 700)	12 730
Droit au bail	404	25	-	429	-	(151)	-	(151)	278
Autres immobilisations incorporelles	118	-	-	118	-	-	-	-	118
Ecart d'acquisition	2 433	-	(205)	2 228	-	-	-	-	2 228
2) Immobilisations Corporelles	151 986	8 900	(2 275)	158 611	(98 851)	(10 205)	2 245	(106 811)	51 800
Immobilisation d'exploitation	77 251	1 992	(3)	79 240	(44 292)	(3 749)	-	(48 041)	31 199
Terrains d'exploitation	5 036	117	-	5 153	-	-	-	-	5 153
Bâtiments	19 577	-	-	19 577	(7 583)	(459)	-	(8 042)	11 535
Aménagements de bâtiments	52 638	1 875	(3)	54 510	(36 709)	(3 290)	-	(39 999)	14 511
Immobilisation hors exploitation	8 587	321	-	8 908	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 621
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 551	321	-	8 872	(7 218)	(69)	-	(7 287)	1 585
Matériels & Mobiliers de bureau	8 788	415	(83)	9 120	(5 868)	(539)	78	(6 329)	2 791
Matériels de transport	10 293	1 298	(673)	10 918	(7 175)	(1 494)	652	(8 017)	2 901
Matériels informatique	42 006	4 730	(1 516)	45 220	(31 933)	(4 121)	1 515	(34 539)	10 681
Matériels de sécurité	5 044	144	-	5 188	(2 299)	(232)	-	(2 531)	2 657
Autres immobilisations	17	-	-	17	(66)	(1)	-	(67)	(50)
3) Immobilisations encours	8 558	6 702	(7 274)	7 986	-	-	-	-	7 986
Immobilisations corporelles encours	3 630	3 959	(3 121)	4 468	-	-	-	-	4 468
Immobilisations incorporelles encours	4 928	2 743	(4 153)	3 518	-	-	-	-	3 518
Total	193 473	24 624	(10 295)	207 802	(119 992)	(15 273)	2 603	(132 662)	75 140

Note 8. Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à 137 806 KDT au 31.12.2018, contre 65 389 KDT au 31.12.2017 soit une augmentation nette de 72 417 KD, détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Crédits & Avances aux Personnels	25 589	22 234
Impôts Actif	5 996	4 883
Impôts différer Actif	(49)	1 955
Stocks Imprimés & Fournitures	1 490	1 301
Charges à répartir	1 589	1 685
Comptes d'attente	109 369	38 328
Crédits pris en charge par l'Etat	288	305
Provisions pour risques et charges	(6 466)	(5 302)
Total	137 806	65 389

1.1. Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 589 KDT au 31.12.2018 contre un montant de 1 685 KDT au 31.12.2017 soit une diminution de 96 KDT se détaillant comme suit :

Les charges à répartir ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement au taux de 33,33%.

Les charges à répartir ont été amortis à compter de la date de leur constatation et en appliquant la règle du prorata-temporis.

La résorption des frais d'émission des emprunts est amortie au prorata des intérêts courus.

Désignation	VB au 31.12.18	Résorptions cumulées 2017	Résorption Exercice 2018	Résorptions cumulées 2018	V.Netto 31.12.18
Autres charges à répartir	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589
Total	5 543	2 629	1 325	3 954	1 589

2. Notes explicatives sur le bilan – Passif

Note 9. Banque Centrale de Tunisie et CCP.

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2018, cette rubrique accuse un solde de 785 000 KDT enregistrant ainsi une hausse de 128 000 KDT par rapport au 31.12.2017.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Comptes débiteurs auprès de la BCT	-	-
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	-	-
Emprunts auprès de la BCT Dinars	785 000	657 000
Total	785 000	657 000

Note 10. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2018 un solde de 113 387 KDT contre un solde de 161 800 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Etablissements bancaires	102 851	148 699
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	3 482	5 556
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	34 000	4 800
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	61 378	133 383
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	3 991	4 960
Etablissements financiers	10 536	13 101
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	10 536	13 101
Total	113 387	161 800

Note 11. Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 642 736 KDT au 31 décembre 2018 KDT contre 4 670 705 KDT au 31.12.2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts à vue	1 531 992	1 589 506

Dépôts à Terme	1 782 709	1 791 734
Comptes d'épargne	1 082 519	992 975
Autres sommes dues à la clientèle	238 151	281 648
Dettes rattachées	7 365	14 842
Total	4 642 736	4 670 705

Note 12. Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 288 887 KDT au 31 Décembre 2018, contre 266 610 KDT au 31 Décembre 2017, soit une augmentation de 22 336 KDT

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts matérialisés	92 025	84 546
Emprunts Obligataires	25 406	27 488
Emprunts subordonnés	61 229	55 285
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 390	1 773
Ressources spéciales	156 242	163 471
Ressources extérieures	153 107	159 528
Ressources extérieures en dinars	78 998	93 193
Ressources extérieures en devises	74 109	66 335
Ressources budgétaires	2 084	1 912
Autres ressources	40 620	18 593
Dettes rattachées sur ressources spéciales	1 051	2 031
Total	288 887	266 610

Note 13. Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2018 à 60 279 KDT contre 105 542 KDT à fin 2017, soit une diminution de 45 263 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Frais liés au Personnel	30 322	25 802
Divers frais à payer	11 601	11 170
Impôts Passifs	17 374	13 299
Provisions pour risques et charges	7 247	4 419
Comptes D'attente	(6 265)	(1 784)
Autres	-	52 636
Total	60 279	105 542

3. Notes explicatives sur le bilan – Capitaux propres

Note 14. Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2018, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 593 735 KDT à fin 2018, contre 597 083 KDT à fin 2017, soit une diminution de 3 348 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2018 avant affectation	Solde au 31.12.2017 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidés	472 872	456 076
Modifications Comptables		
Résultat consolidé	9 681	31 639
Total capitaux propres groupe	582 553	587 715
Part des minoritaires dans les réserves	10 287	8 078
Part des minoritaires dans le résultat	895	1 290
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	593 735	597 083

Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
Arab Tunisian Bank	9 033	444 269
Arab Tunisian Lease	2 674	8 694
A F C	1	1 122
Arab Tunisian Invest	224	240
Arab Tunisian Develop	(3 603)	8 001
UNIFACTOR	551	2 313
Arabia Sicav	67	(1 783)
Sanadett Sicav	539	9 901
Axis Trésorerie	9	7
Axis Prudent	2	34
FCP IRADETT 20	3	3
FCP IRADETT 50	3	49
FCP IRADETT 100	2	33
FCP IRADETT CEA	3	30
FCP SALAMETT PLUS	9	38
FCP SALAMETT CAP	5	127
CODIS	159	(206)
Total	9 681	472 872

4. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 15. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève à 679 462 KDT au 31 décembre 2018 contre 514 721 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
en faveur des banques	261 409	232 362
en faveur des établissements financiers	-	-
en faveur de la clientèle	418 053	282 359
Total	679 462	514 721

Ventilation par nature de la relation se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
en faveur des banques	-	-	261 409	261 409
en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
en faveur de la clientèle	-	-	418 053	418 053
Total	-	-	679 462	679 462

Note 16. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 207 179 KDT au 31 décembre 2018 à 390 602 KDT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Crédits documentaires Import	138 201	187 889
Crédits documentaires Export	68 978	202 713
Total	207 179	390 602

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	138 201	138 201
Crédits documentaires Export	-	-	68 978	68 978
Total	-	-	207 179	207 179

Note 17. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Effets refinançables données en garantie	390 000	228 000
BTA données en garantie	320 000	407 000
Emprunt national donné en garantie	18 000	24 000
Total	728 000	659 000

Note 18. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élevaient au 31 décembre 2018 à 231 319 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de financement donnés	230 569	209 980
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-
En faveur de la clientèle	230 569	209 980
Engagements sur Titres	750	3 050
Participations non libérées	750	3 050
Titres à recevoir	-	-
Total	231 319	213 030

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	=	=	230 569	230 569
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	230 569	230 569
Engagements sur Titres	=	=	750	750
Participations non libérées	-	-	750	750
Titres à recevoir	-	-	-	-
Total	-	-	231 319	231 319

Note 19. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à 786 434 KDT contre 588 595 KDT au 31 décembre 2017. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Garanties reçues de l'Etat	1 143	1 302
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	267 369	131 510
Garanties reçues de la clientèle	517 922	455 783
Total	786 434	588 595

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31 décembre 2018 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe de risque	Garantie de l'Etat	Garantie Banques	Garantie Financière	Garantie Réelle
0	846	61 721	113 837	118 440
1	163	24 271	42 341	193 063
2	34	137	38	29 565
3	43	1 612	39	30 986
4	57	3 447	17 153	73 859
5	-	2 771	2	72 009
Total général	1 143	93 959	173 410	517 922

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (2 733) KDT se présentent comme suit :

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues au comptant à livrer	(13 348)	(77 784)
Devises achetées au comptant à recevoir	10 615	14 194
Total	(2 733)	(63 590)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31 décembre 2018 s'élèvent à (234 793) KDT se présente comme suit:

Désignation	31.12.2018	31.12.2017
Devises vendues à terme à livrer	(280 816)	(553 295)
Devises achetées à terme à recevoir	46 023	176 166
Total	(234 793)	(377 129)

5. Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 20. Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 357 371 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 273 600 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
<u>Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT</u>	<u>10 389</u>	<u>8 612</u>
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 950	3 149
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	5 439	5 463
<u>Opérations avec la clientèle</u>	<u>346 982</u>	<u>264 988</u>
Intérêts sur crédit CT & MLT	291 204	217 998
Intérêts sur comptes courants débiteurs	55 778	46 990
Total	357 371	273 600

Note 21. Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 67 252 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 59 817 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Commissions sur comptes et moyens de paiement	42 488	34 156
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	8 158	9 220
Récupérations et autres commissions	10 912	12 502
Commissions sur opérations internationales	5 694	3 939
Total	67 252	59 817

Note 22. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 24 597 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 22 746 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Gain net sur titres de placement	1 327	43
Gain net sur opérations de change	23 270	22 703
Total	24 597	22 746

Le gain net sur portefeuille titres commercial est composé exclusivement par le gain net de titres de placements à revenu fixe et se détaille comme suit :

Désignation	2018	2017
Titres de placement à revenu fixe		
Produits sur Bons de Trésor	1 327	43
Total Gain net sur titres de placement	1 327	43

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Profit/ Perte sur opérations de change	5 272	3 263
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	(143 389)	(69 273)
Profit/ Perte sur positions de change à terme	161 387	88 713
Total Gain net sur opérations de change	23 270	22 703

Note 23. Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 71 641 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 80 933 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	68 372	77 047
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	440	1 471
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	2 829	2 415
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	269
Agios réservés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	(269)
Total	71 641	80 933

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	57 416	61 805
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	3 822	8 657
Intérêts et revenus assimilés sur fonds commun de créances	75	101
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	6 925	6 419
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	134	65
Total	68 372	77 047

Les intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor se présentent comme suit :

Désignation	2018	2017
Produits sur bons de trésor	53 573	55 851
Décote sur bons de trésor	(1 038)	(686)
Prime sur bons de trésor	4 881	6 640
Total	57 416	61 805

Note 24. Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 263 314 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 192 231 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	2018	2017
Intérêts encourus et charges assimilées	263 254	192 195
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	88 835	61 570
Opérations avec la clientèle	161 856	123 427
Emprunts et ressources spéciales	12 563	7 198
Autres intérêts et charges	60	36
Total	263 314	192 231

Note 25. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 56 824 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 52 785 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotations aux provisions sur créances douteuses	54 551	47 890
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	2 766	545
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	14 443	7 133
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	4 364	7 390
Frais de recouvrement	455	877
Total dotations	76 579	63 835
Pertes sur créances	4 249	82
Total dotations & pertes et radiations sur créances	80 828	63 917
Reprises de provisions sur créances douteuses	(17 744)	(1 654)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(5 900)	(833)
Reprise de provisions collectives Cir BCT 2012-02	-	(45)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(360)	(8 600)
Total Reprises	(24 004)	(11 132)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(24 004)	(11 132)
Total	56 824	52 785

Note 26. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 15 988 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 8 281 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	16 054	9 170
Plus-value sur cession de titres de participations	-	210
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(66)	(1 099)
Total	15 988	8 281

Note 27. Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 95 508 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 83 138 KDT au cours de l'exercice 2017 soit une augmentation de 12 325 KDT.

Désignation	2018	2017
Rémunération du personnel	74 709	64 885
Charges sociales	17 390	15 273
Autres charges liées au personnel	3 409	2 979
Total	95 508	83 138

Note 28. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 55 124 KDT au cours de l'exercice 2018 contre un montant de 41 344 KDT au cours de l'exercice 2017 soit une augmentation de 13 780 KDT.

Désignation	2018	2017
Frais d'exploitation non bancaires	16 613	15 152
Autres charges d'exploitation	38 511	26 192
Total	55 124	41 344

Note 29. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2018 et 2017 :

Désignation	2018	2017
Plus-values sur cession des immobilisations	(891)	(184)
Autres résultats exceptionnels	2 049	9 794
Total	1 158	9 610

Note 30. Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde en gain des autres éléments extraordinaires se présente comme suit :

Désignation	2018	2017
Contribution conjoncturelle	130	121
Total	130	121

6. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

Note 31. Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2018 un solde de (355 177) KDT contre un solde de (176 829) KDT au 31 décembre 2017 se détaillant ainsi :

Désignation	2018	2017
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	198 054	195 735
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	397 638	148 384
Titres des sociétés cotées et des sicav	18 519	44 530
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(969 388)	(565 477)
Total	(355 177)	(176 829)

VI. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité :

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit:

▪ Retraitements du bilan :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
AC4 Portefeuille-titres commercial	1 059 696	(1 021 409)	38 287 (*)
AC5 Portefeuille-titres investissement	440 248	1 021 409	1 461 657 (*)
AC7 Autres actifs	70 691	(5 302)	65 389 (**)
PA5 Autres passifs	110 844	(5 302)	105 542 (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des bons de trésors assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique « Portefeuille –titres commercial » pour 1 021 409 KDT vers la rubrique « Portefeuille-titres investissement » et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

(**) Le retraitement correspond au reclassement des provisions pour risques des postes d'actifs figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique « Autres passifs » pour 5 302 KDT vers la rubrique « Autres actifs ».

▪ Retraitements de l'Etat de résultat :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière	84 550	(61 804)	22 746 (*)
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	19 129	61 804	80 933 (*)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des revenus et intérêts sur bons de trésors assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financière » pour 61 804 KDT vers la rubrique « Revenus du portefeuille d'investissement » et ce suivant décision du Conseil d'Administration.

▪ Retraitements de l'Etat de flux de trésorerie :

Rubrique	31/12/2017 Publié	Montant de retraitement	31/12/2017 Retraité
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	420 157	(42 378)	377 779 (*)
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 305	42 378	60 683 (*)
Titres de placement	(171 372)	166 472	(4 900) (**)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(65 673)	(166 472)	(232 145) (**)

(*) Le retraitement correspond au reclassement des intérêts sur bons de trésors assimilables figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) » pour 42 378 KDT vers la rubrique « Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement ».

(**) Le retraitement correspond à l'effet du reclassement des bons de trésors assimilables et leurs revenus (hors intérêts) figurant au 31 décembre 2017 sous la rubrique « Titres de placement » pour 166 472 KDT vers la rubrique « Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement ».

GROUPE ARAB TUNISIAN BANK
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

2. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank , comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 582 553 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9 681 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Arab Tunisian Bank conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon le Code de déontologie.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

4. Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions sont traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion pour ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

3.1 Couverture du risque de crédit

Risque identifié

En tant qu'établissement de crédit, l'Arab Tunisian Bank "ATB" est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de plusieurs contreparties considérées dans leur ensemble comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Les modalités d'évaluation et de couverture de ce risque sont prévues notamment par la circulaire BCT n° 91-24 du 17

décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ainsi que les normes comptables.

Conformément à la note aux états financiers "Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ", la couverture du risque de crédit de la clientèle est effectuée par la constitution de deux types de provisions prévus par ladite circulaire à savoir :

- Les provisions individuelles :
 - ✓ Les provisions individuelles : déterminées sur la base de classification individuelle des créances qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs, en tenant compte des garanties considérées déductibles conformément à la réglementation de la BCT.
 - ✓ Les provisions individuelles additionnelles : ayant pour objet la couverture du risque de non-réalisation des garanties hypothécaires.
- La provision collective : ayant pour objet la couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers numéro 3, le montant des encours bruts des créances sur la clientèle s'élève, au 31 décembre 2018, à 4.161.650 KDT. Les montants des agios réservés et des provisions y relatifs s'élèvent à la même date respectivement à 116.044 KDT et à 321.563 KDT.

Compte tenu de la complexité du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré que l'évaluation du coût du risque de crédit constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre appréciation du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances de la clientèle à la date de clôture, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures d'évaluation du risque de contrepartie ainsi que les contrôles s'y rattachant tels que mis en place par la banque ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours des crédits, des produits réservés et des provisions ;
- Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Apprécier le bien-fondé des jugements de classification;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- Vérifier les calculs arithmétiques des provisions et des produits réservés ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.2 Evaluation des provisions sur fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, l'encours des placements en fonds gérés s'élève à un montant brut de 357.452 KDT, pour une provision de 46.470 KDT, soit un montant net de 310.982 KDT, représentant 5% du total bilan-Actif.

Les Fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotés et non cotés), en avances en comptes courants associés et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires.

La méthode de valorisation des participations et des comptes courants associés sur fonds gérés implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au « Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents »

En raison de l'importance des fonds gérés 357.452 KDT, soit 26% du total du portefeuille investissement et le niveau du jugement important pour déterminer le montant des provisions nécessaires, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- Nous avons procédé à la vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard.
- Nous avons rapproché les résultats de nos travaux d'évaluation avec le rapport sur les procédures convenues relatives aux informations financières présentées dans l'état des emplois-ressources des fonds gérés par ATD SICAR au 31/12/2018 établi par le commissaire aux comptes de l'ATD SIACR.

5. Observations

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- La note 2 des états financiers consolidés, qui indique que certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence

d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 15 Avril 2019

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

Sonia KETARI LOUZIR

**La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates
International**

Chiheb GHANMI

